

Interview

Un plan d'aide au commerce annoncé

Nathalie Fontanet, cheffe des Finances et de l'Économie, réagit aux inquiétudes des commerçants.

Marc Bretton

Il y a une semaine, le Conseil d'État a donné un tour de vis à l'économie pour lutter contre la propagation du coronavirus. Une partie des commerces touchés jugent ces décisions arbitraires, incompréhensibles et absurdes. Interview de la conseillère d'État chargée des Finances et, pour l'heure, de l'Économie, Nathalie Fontanet.

Nathalie Fontanet, comment le choix s'est-il fait, pourquoi épargner



La conseillère d'État Nathalie Fontanet a «entendu» les réactions des milieux économiques aux décisions du Conseil d'État. Un plan pour les soulager devrait être annoncé mercredi.

les libraires et pas les vendeurs de vêtements?

À la différence de mars, la Confédération a laissé la main aux cantons. Chacun d'eux connaît en effet une situation sanitaire spécifique. Genève est plus durement touchée que durant la première vague. On le sait, les HUG, qui arrivent à saturation, ont reporté les hospitalisations non urgentes, mais cela risque de ne pas suffire. En prenant de nouvelles mesures, nous avons voulu casser la progression de la maladie et non léser le commerce ou opposer tel secteur à un autre. Cela nous a conduits à différencier les commerces de première nécessité et les autres, même s'il va de soi que pour chaque propriétaire, son commerce, qui lui permet de vivre, est essentiel. L'exemption des librairies est intervenue tardivement dans la discussion. Elle suscite, il faut le dire, une certaine incompréhension.

Épargner les librairies complique votre tâche:

allez-vous revenir en arrière? Toute exception nuit à la lisibilité de notre politique. Mais plutôt que de fermer les librairies, nous espérons au contraire pouvoir laisser ouvrir d'autres commerces le plus vite possible.

Les foyers de contamination étant plutôt dans le domaine privé, le commerce ne paie-t-il pas pour l'«indiscipline» de chacun?

L'économie a effectivement joué le jeu des mesures sanitaires, tandis que l'appel à la responsabilité individuelle, que je défends par ailleurs, n'a pas atteint ses objectifs. Mais une fois encore, nous ne punissons personne. Nous voulons casser la chaîne de contamination, ce qui suppose de couper au maximum la circulation des personnes.

Vous avez reçu les milieux économiques mardi. Que leur avez-vous dit?

Je les ai écoutés. J'ai pris note de leurs demandes, qui consistent à pouvoir reprendre leur activité le plus rapidement possible. Nous devons les aider. Avec les départements concernés et en consultation avec les milieux économiques, nous planchons sur un plan de mesures d'aide concrètes que nous espérons présenter mercredi.

L'UDC demande une session spéciale sur le Covid. Qu'en pensez-vous?

Il est normal que les députés se saisissent de la problématique. En particulier si cela permet d'adopter les lois d'aides aux secteurs contraints de fermer et aux cas de rigueur. J'espère que nous aurons un débat constructif. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre du temps.

Le Canton de Vaud laisse ouverts ses commerces. La FER et le CCIG vous demandent de revenir en arrière. Qu'allez-vous faire?

Avant d'agir, nous voulons déterminer l'impact des mesures. Nous aurons une indication plus précise dès la semaine prochaine, même s'il faut quinze jours pour qu'elles fassent totalement effet. Nous verrons alors si nous pouvons nous prononcer sur une réouverture. Pour nous, l'adhésion de la population est cruciale. Le Conseil d'État est interpellé par les choix des autres cantons. Il fait sienne l'incompréhension exprimée par les milieux économiques.

Genève comptait sur des aides accrues de la Confédération. «Le Canton doit régler lui-même ses problèmes», répond Ueli Maurer. Votre avis?

Je n'ai pas pour habitude de sur-réagir, mais le fait que M. Maurer pointe directement du doigt le canton de Genève est problématique: il vise un canton aujourd'hui en difficulté, mais qui est aussi un contributeur majeur à la solidarité intercantonale pour plusieurs centaines de millions par an. Sa réaction, qui s'apparente à un geste de mauvaise humeur, est d'autant plus étonnante que le commentaire de l'ordonnance sur les cas de rigueur prévoit précisément que les montants d'aide pourront être revus à la hausse à l'issue de la consultation en cours. Je ne pense pas que le Conseil fédéral partage l'avis de M. Maurer, qui devrait se souvenir que s'il laisse mourir l'économie genevoise, Genève ne pourra plus assurer ses contributions.

Genève a-t-il les moyens d'agir seul?

Sur les cas de rigueur, nous allons attendre les décisions du Conseil fédéral pour nous déterminer. Mais nous nous devons de soutenir notre économie, y compris les commerces qui ont été contraints de fermer et que nous voulons indemniser. Pour cela, il faudra emprunter.

Les discussions budgétaires continuent alors que les fonctionnaires manifestent contre les mesures d'économie. Les recettes prévues tombent à l'eau. Le déficit dépasserait 700 millions. Que faire?

Nous serons au-delà de cette somme. Nous vivons une période d'urgence et la Confédération comme les cantons vont devoir faire face à d'importants déficits. À long terme, il faudra redresser la barre, mais si nous voulons que les secteurs de l'économie, y compris les sports et la culture, soient présents après la crise, il faut consentir aux aides nécessaires.

Quelles seraient les conséquences d'un refus du budget?

Avec les douzièmes provisoires, nous aurions les moyens du budget 2020 additionnés des postes et des crédits supplémentaires accordés. Nous devons faire sans nouveaux postes. Mais ce serait un signal très négatif au vu de la crise que nous traversons.

Avec Antonio Hodgers et Pierre Maudet malades, le Conseil d'État fonctionne à cinq. Vous avez repris le département de votre collègue. Vous tenez le coup?

Le collège continue à sept, mes collègues travaillent tous. Nous nous parlons à distance. Je vais bien, la charge de travail est importante, mais je peux compter sur des équipes motivées et assez extraordinaires.

M. Maudet communique beaucoup sur les réseaux sociaux sur les questions économiques. Comment voyez-vous cela?

Chaque magistrat est libre de ses interventions. Personnellement, je crois au travail collégial et aux consultations directes avec les milieux concernés et je ne souhaite pas introduire des divisions supplémentaires. Ce qui compte, ce sont les résultats, pas les tweets.

PUBLICITÉ



Choisir Multimed maintenant et en profiter.

Bonjour Multimed.

Médecin de famille et télé-médecine en une seule assurance: un nouveau modèle pour plus de flexibilité à des conditions attrayantes.

Plus d'informations sur css.ch/multimed ou dans l'agence CSS près de chez vous.

Votre santé. Votre partenaire.

